



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

20 000 personnes disent « NON » à OPTILAB

Longueuil, le 22 septembre 2016 – Plus que jamais, un moratoire pour le projet OPTILAB s'impose. « Près de 20 000 personnes ont signé notre pétition, déposée aujourd'hui à l'Assemblée nationale par le député de Mercier, Amir Khadir, se réjouit la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. C'est un message clair envoyé au ministre Barrette : son projet de centralisation des laboratoires va trop vite et se fait sans l'adhésion du personnel. »

Rappelons qu'OPTILAB vise, entre autres, à transférer la très grande majorité des analyses effectuées dans les laboratoires des centres hospitaliers vers une poignée d'établissements. « Les technologistes médicales (TM) que nous représentons, qui sont au cœur des services de laboratoire, sont tenues dans le noir depuis l'annonce du projet, se désole la présidente. Très peu de détails ont été fournis au personnel technique et aux médecins spécialistes concernés, qui travaillent en étroite collaboration avec les TM. »

Il y a quelques semaines, Gaétan Barrette a même traité avec mépris ces travailleuses en laboratoire, les qualifiant de « sous-groupe qui se protège ». « Non, M. Barrette, nous protégeons la qualité des services à la population. A l'heure actuelle, nous n'avons aucune garantie que les échantillons qui seront transportés sur des centaines de kilomètres, entre Sept-Îles et Chicoutimi par exemple, seront traités de façon sécuritaire. Plus on déplace des spécimens sur de longues distances, plus les risques de pertes d'échantillons et de retards dans les diagnostics sont élevés. Personne ne devrait avoir à subir une nouvelle biopsie ou une autre ponction lombaire. Les patients qui attendent un diagnostic possible de cancer, par exemple, doivent être traités avec le plus grand respect. Ils subissent déjà assez de stress, pas besoin d'en ajouter », s'enflamme la présidente.

Chaque jour, la demande de moratoire de l'APTS reçoit de nouveaux appuis. « En plus des 20 000 signataires de la pétition, plus de 50 municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) soutiennent notre démarche. C'est sans compter celles qui vont s'ajouter au cours des prochaines semaines. M. Barrette, il est temps d'entendre le message de la population et des intervenants. Cessez de faire comme si vous étiez le seul à détenir la vérité, écoutez-nous », de conclure Carolle Dubé.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :
Francis Boucher, conseiller en communication
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)